



Commune de
CHATENOIS-LES-FORGES

Châtenois-les-Forges, le 2 juin 2016

Envoyé en préfecture le 13/06/2016

Reçu en préfecture le 13/06/2016

Affiché le

ID : 090-219000221-20160602-DM_54-DE

**VENTE par SOUMISSION CACHETÉE d'un IMMEUBLE
7 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny**

PRÉAMBULE

Le présent cahier des charges expose les modalités de vente de la maison située 7 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Châtenois-les-Forges.

ARTICLE 1 – Le VENDEUR

La commune de Châtenois-les-Forges, vendeur, est représentée par M. André BRUNETTA, Maire.

ARTICLE 2 – DESIGNATION du BIEN VENDU

La vente proposée par la commune de Châtenois-les-Forges concerne une maison sise 7 rue de Lattre de Tassigny.

La maison est composée comme suit :

- un rez de jardin de 109 m² :
 - une chambre de 13,7 m² (3,64 x 3,75)
 - un couloir communicant avec le jardin et le rez-de-chaussée : 7,6 m² (1,54 x 4,27 +1)
 - une chaufferie avec toilette, douche et évier : 11,9 m² (3 x 3,95)
 - une cave enterrée sur les 2/3 de la hauteur : 37,4 m² (9,5 x 3,94)
 - une grande salle indépendante par accès extérieur au niveau du jardin : 38,4 m² (9 x 4,27)
- un studio indépendant de 33 m² (accès côté rue) :
 - un salon séjour
 - un coin cuisine
 - une chambre
 - une salle d'eau
- un rez-de-chaussée de 73,5 m² :
 - un bureau : 13,8 m² (3,95 x 3,50)
 - une chambre ou salon : 13,6 m² (3,40 x 3,13 + 2,30 x 1,30)
 - un couloir : 13,1 m² (5,40 x 1,90 + 3 x 0,95)
 - une cuisine : 10,6 m² (3,92 x 2,70)
 - une salle à manger : 21,2 m² (5,43 x 3,90)
 - un toilette : 1,2 m²
- un étage de 69,4 m² :
 - une salle de bain : 6,5 m² (3,12 x 2,10)
 - une chambre avec lavabo : 14,5 m² (4,44 x 3,26)
 - Dressing : 5,2 m² (3,26 x 1,58)
 - une chambre avec lavabo : 12,6 m² (4,42 x 2,84)
 - une chambre : 6,5 m² (3,25 x 2)
 - une chambre avec lavabo et penderie fermée (1,02 m²) : 7,5 m² (3,14 x 2,38)
 - un couloir : 6,1 m² (1,2 x 2,55)x2

MAIRIE – 18 Voie du Tram – 90700 CHATENOIS-LES-FORGES

Téléphone : 03 84 29 40 67

Télécopie : 03 84 29 46 72

Courriel : chatenois.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.chatenois-les-forges.fr

ARTICLE 3 – PROPRIETE – JOUISSANCE

Le logement est occupé par un locataire.

Le logement est vendu en l'état.

Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte notarié. La jouissance aura lieu par la prise de possession réelle, à compter de ce jour.

ARTICLE 4 – MODALITES de la VENTE

La présente vente aura lieu par soumission cachetée au plus offrant.

Toute personne souhaitant soumissionner devra faire parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception ou par dépôt en mairie contre récépissé son offre pour le **15 septembre 2016 à 17h00** au plus tard.

Cette offre devra obligatoirement être contenue dans une enveloppe portant la mention "cession de la maison 7 rue de Lattre de Tassigny, ne pas ouvrir". Au dos de cette enveloppe seront portés vos nom, prénom et adresse complète.

Les enveloppes contenant les offres seront ouvertes par les membres de la Municipalité le **mardi 20 septembre 2016 à 18h30** en mairie de Châtenois-les-Forges (salle d'Honneur). Tous les soumissionnaires seront invités à assister à l'ouverture des offres.

La mise à prix est fixée à **205 000 euros** (prix estimé par France Domaines).

A défaut d'une soumission au moins sur la mise à prix, la vente ne sera pas prononcée. Dans le cas où plusieurs offres seraient d'un montant identique et afin de pouvoir les départager, le candidat ayant déposé son offre le premier sera retenu.

L'attribution du bien au plus offrant fera l'objet d'une promesse de vente établie sous seing privé aux conditions suspensives habituelles (obtention du prêt).

L'acte de vente sera établi par Me RIGOLLET à Belfort.

En cas de désistement du meilleur offrant, l'attribution du terrain sera reportée sur la soumission venant juste après et ce dans l'ordre des offres présentées.

ARTICLE 5 – PUBLICITE

La présente mise en vente fera l'objet au moins trois semaines avant la date de remise des offres d'une information par voie de presse, d'affichage et sur le site internet de la commune de Châtenois-les-Forges.

ARTICLE 6 – RENSEIGNEMENTS DIVERS

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M. André BRUNETTA, Maire, au 06 02 23 11 92.

 Le Maire

André BRUNETTA



Commune de
CHATENOIS-LES-FORGES

Envoyé en préfecture le 13/06/2016
Reçu en préfecture le 13/06/2016
Affiché le 
ID : 090-219000221-20160602-DM_54-DE

VENTE par SOUMISSION CACHETÉE au plus OFFRANT

**MAISON 7 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Parcelle AD 29**

PROPOSITION de PRIX VALANT ACTE d'ENGAGEMENT

■ Identification du candidat

Nom ou Société : _____

Représentée par : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

■ Offre

Pour l'achat de la maison sise 7 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny sur la commune de Châtenois-les-Forges, cadastrée AD 29, d'une contenance de 714 m², je formule l'offre suivante, laquelle m'engage conformément au cahier des charges de la vente

..... €

Fait à _____, le _____ 2016

Signature, nom et qualité.

Cachet de l'entreprise

